



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GOVEN

Envoyé en préfecture le 13/06/2024
Reçu en préfecture le 13/06/2024
Publié le
ID : 035-213501232-20240610-DEL202406007-DE

SEANCE DU 10/06/2024
DATE DE CONVOCATION : 04/06/2024
CONSEILLERS EN EXERCICE : 27

PRESENT(S) : Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Patricia PERSAIS, Olivier TORTELIER, Loïc HERVOIR, Marie-Hélène AUBREE, Laurent KERIVEL, Bruno LEROY, Yannick GOUGEON, Nathalie BLOMMAERT, Ronan GUIBERT, Mickaël TANGUY, Sylvie AGAËSSE, Karine CHEVALIER, Christophe LERAY, Aurélie SAULNIER, Jean-François PLAIN, Fabrice GAUBERT, Jacques ESTEVE, Emmanuelle PELLETIER

PROCURATION(S) : Géraldine TRONCA donne pouvoir à Loïc HERVOIR, Nathalie DREAN à Marie-Hélène AUBREE, Fabienne HEMERY à Karine CHEVALIER, Martine BOUGAULT à Jean François PLAIN

ABSENT(S) : Nathalie BERTHO (excusée), Florence GOURMELEN (excusée), Magali POISSON-VANNIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Sylvie AGAËSSE

Finances
2024.06.007 TARIF MINI CAMP SERVICE JEUNESSE JUILLET 2024

Le service d'animation jeunesse de la commune propose du 22 au 26 juillet 2024, un mini camp (4 jours / 4 nuits) intitulé « Vent, Soleil, et Bonheur » à destination de 16 jeunes de 11 à 15 ans, encadrés par 2 animateurs. L'hébergement est prévu au camping municipal de Saint Pierre Quiberon sur la presqu'île de Quiberon. Tout au long de la semaine, diverses activités sont prévues parmi lesquelles de l'accrobranche, du char à voile, du paddle et du Kayak. Des animations et veillées seront prévues par l'équipe d'animation afin de parfaire le séjour.

Ce mini séjour a vocation à apprendre les rudiments du camping aux jeunes, leur permettre de découvrir de nouveaux sports nautiques, et développer leur autonomie au cours d'un séjour pendant lequel ils seront totalement acteurs sur l'ensemble des temps de vie quotidienne, ainsi que dans la préparation du séjour en amont.

Le camping municipal 2 étoiles « Le Penthièvre », proche de la mer, propose des espaces ludiques et sportifs : terrains de jeux pour enfants, terrains de pétanque, de football, de basket, de volley, espaces ping-pong et mini-golf. Les jeunes y dormiront en tente et devront assurer eux même, à tour de rôle, la réalisation des menus, les courses et la cuisine pour l'ensemble du groupe.

L'inscription à l'Espace jeunes est obligatoire pour participer au séjour. La participation des familles aux frais du séjour est fonction du quotient familial. Elle concerne les frais de transport, de logement, de nourriture, et le coût des activités.

Ce mini camp s'inscrit dans le cadre des séjours apprenants financés par l'Etat.

Les familles dont le QF est compris entre 0 et 700 € peuvent bénéficier de l'aide aux vacances enfant (AVE) et se voir financer une partie du séjour par la CAF.

L'équipe pédagogique prendra en considération les critères suivants pour sélectionner les candidatures :

- L'implication régulière du jeune à la vie de l'espace Jeunes
- La mixité des jeunes sur le séjour
- La date de retour des inscriptions

En cas d'inscriptions supérieures au nombre de place, un nombre limité de place par famille pourra être retenu. Un tirage au sort pourra avoir lieu.

Les tarifs seraient les suivants :

QF	Participation familiale
< 500 €	80 €
501 < QF < 800	110 €
801 < QF < 1000	140 €
1001 < QF < 1200	170 €
> 1200€	200 €

Envoyé en préfecture le 13/06/2024

Reçu en préfecture le 13/06/2024

Publié le

ID : 035-213501232-20240610-DEL202406007-DE

Vu le CGCT,

Vu le budget communal,

Vu la commission Enfance Jeunesse du 23/05/2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE les tarifs ci-dessus présentés concernant la participation des familles aux frais du mini-camp « Vent, Soleil, et Tente » à Quiberon, du 22 au 26 juillet 2024, organisé par l'Espace Jeunes de Goven à destination de 16 jeunes de 11 à 15 ans,
- DIT que les recettes de ce mini-séjour seront inscrites au budget de la commune,
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

Le Maire, Norbert SAULNIER



Le/La secrétaire de séance,

Certifié exécutoire
Mis en ligne le
17/06/2024
Le Maire

